

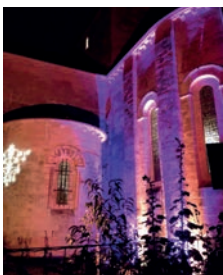
Fil de la Feuillante

Juillet 2018

Bienvenue Luna p4

Dépôts sauvages p8

Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ? p11



Édito



Chères Fontenoises et chers Fontenois,
sans que les habitants ne le perçoivent, une transition importante vient de se faire, à savoir, passer d'une gestion communale de la voirie à une gestion communautaire (Grand Poitiers) d'une majeure partie du parc.

L'objectif du transfert de cette compétence est de mutualiser les coûts et les bénéfices de l'ingénierie de notre intercommunalité tout en gardant la proximité.

Fontaine-le-Comte héberge physiquement sur le site du centre technique une antenne des services de GP 40. La mairie reste, par ailleurs, la porte d'entrée pour les habitants. C'est un bel exemple de cette nouvelle dynamique territoriale.

La commune a eu également le plaisir d'accueillir la Conférence des Maires courant mai, conférence qui se veut itinérante de façon à bien appréhender l'ensemble du territoire. C'est ainsi, votre avenir qui se construit.

Philippe BROTTIER
Maire

Directeur de publication : Philippe BROTTIER
Crédits photos : Mairie de Fontaine-le-Comte - Pixabay
Conception • Graphisme • Impression : APPCH - Groupe IB Médias
33 av. des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil-du-Poitou - 05 49 88 03 31
Tirage : 1 800 exemplaires • Document imprimé en CEE : 422 843 797 RCS



Sommaire

Vie de la commune p. 3 à 5

- Inauguration de la route de Poitiers
- Fête du 14 Juillet
- Journée des associations
- Journées Européennes du Patrimoine
- Soirée des nouveaux habitants
- 30^e Virade de l'Espoir
- Bienvenue Luna
- Bibliothèque municipale " Brigitte-Ramel "

Infos pratiques p. 6

- Plan canicule
- Tranquillité vacances
- Bus infos Vitalis

Cadre de vie p. 7 à 9

- Comme un air bucolique dans le patio de l'accueil de loisirs...
- Jardin éphémère
- Dépôts sauvages
- Travaux d'extérieur, respectez vos voisins

Associations p. 10 à 11

Agenda 2018 p. 12

Vie de la commune

Inauguration de la route de Poitiers

Après des longs mois de travaux et une réouverture à la circulation en début d'année, les nouveaux aménagements de la route de Poitiers vont être inaugurés, le **samedi 7 juillet 2018 à 11h30 sur le site**.
Tous les habitants de la commune sont conviés à cette inauguration.



Fête du 14 Juillet

La retraite aux flambeaux sera animée par la déambulation de 9 musiciens de la Cie Balkanic Orchestre de Tours dont la prestation est offerte par l'association Villa Fontanella.

Il s'agit d'un groupe composé de cuivres et de percussions qui interprétera des airs dansants et intenses de Roumanie, de Serbie, de Macédoine et d'ailleurs. Vous pourrez ensuite assister à un spectacle pyrotechnique musical de grande qualité qui vous enchantera.

Réservez déjà votre soirée du samedi 14 juillet.

21h30 : RDV devant la mairie pour la « Retraite aux Flambeaux ».
23h : « Spectacle Pyrotechnique » dans le pré de l'abbaye.



GRATUIT

Journée des associations

Venez nombreux le samedi 1^{er} septembre afin de découvrir le panel divers et varié du monde associatif Fontenois.
Cette journée vivra au rythme des démonstrations des associations, du visionnage d'un film,...

Samedi 1^{er} septembre 2018 de 10h à 12h30 et 13h45 à 17h30, salle Raymond-Sardet.

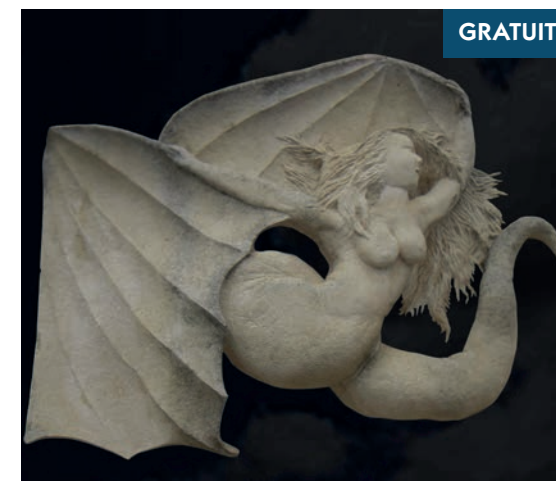


GRATUIT

Journées Européennes du Patrimoine

Villa Fontanella Comme chaque année, l'association Villa Fontanella a tout mis en œuvre pour vous inciter à découvrir le site abbatial à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine le **samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018**.

Au programme :
• Samedi 15 septembre de 9h à 18h : visite libre du site ;
• Dimanche 16 septembre à 15h : visite guidée avec un maître conférencier de Grand Poitiers, puis à 16h : un concert offert par Villa Fontanella dans l'église avec le groupe de musique médiévale « Melizenn ».



GRATUIT

Soirée des nouveaux habitants ➡

Le vendredi 21 septembre 2018, les élus de Fontaine-le-Comte organisent la soirée d'accueil des nouveaux habitants afin de leur présenter la commune autour d'un pot convivial.

Si vous avez emménagé à Fontaine-le-Comte après le mois de septembre 2016 et que vous souhaitez être invité, signalez-vous auprès de la mairie (contact@fontaine-le-comte.fr)

30^e Virade de l'Espoir ➡

Le dimanche 30 septembre 2018, à l'occasion de sa 30^e édition à Fontaine-le-Comte, la Virade de l'Espoir, organisée par l'association Vaincre la Mucoviscidose, se déroulera au Village Loisirs, dans la Zone d'Activités Porte d'Aquitaine.

Toute la journée, vous y retrouverez de nombreuses activités comme des jeux pour enfants, des structures gonflables, des activités sportives et des animations.

VIRADE DE L'ESPOIR, au profit de la Lutte contre LA MUCOVISCIDOSE



Bienvenue Luna ! ➡

Voici la petite Luna, née le 12 avril 2018 à 00h55 sur notre commune alors que ses parents se dirigeaient vers la maternité. Après la naissance, la mairie a reçu la visite de la famille qui a accepté de poser afin d'immortaliser l'adorable bouille de celle qui a préféré naître à Fontaine.

Ce n'était pas arrivé depuis 47 ans !

En effet, la dernière naissance recensée sur notre commune fût celle de M. Eddy GRENIUUX en 1971. Fontaine-le-Comte souhaite la bienvenue à Luna et félicite les parents pour ce beau bébé.



Bibliothèque municipale « Brigitte-Ramel » ➡

HISTORIQUE

Créée en 1995 sous l'impulsion de Brigitte RAMEL, alors Conseillère Municipale, la bibliothèque fut installée cette année-là dans un local spécialement aménagé au niveau des salles de La Feuillante. Après la disparition malheureuse de sa créatrice, une plaque fut dévoilée en présence de la population en 2005 et, depuis, cet espace culturel porte le nom de « Bibliothèque Municipale Brigitte-Ramel », et déménagea dans ses locaux actuels sous le complexe des Châtaigniers en 2008.

FONCTIONNEMENT

Depuis toujours la bibliothèque est un service municipal à part entière géré par la Commission « Vie Locale - Vie Associative - Communication », et sous la responsabilité directe d'une adjointe et d'une conseillère qui en préparent le budget de fonctionnement (ex. : pour 2017, 5 800 € pour les documents et 700 € pour les frais divers). Service municipal, oui, mais la Bibliothèque Municipale « Brigitte-Ramel » ne peut fonctionner que par l'investissement d'une équipe de bénévoles pour :

- la tenue des permanences 3 fois par semaine,
- le choix des œuvres à proposer lors de 2 comités de lecture,
- l'achat de documents pour tous les lecteurs jeunes et adultes,
- l'enregistrement des documents, leur couverture et leur mise en rayon...
- l'organisation d'animations particulières (goûter de Noël, « raconte tapis » pour les assistantes maternelles, la crèche, l'école maternelle et, depuis 2015, par les rencontres de novembre.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Joëlle LAROCHE, adjointe, et Nathalie AGUILLON, conseillère municipale référente, souhaitent saluer le travail des 7 bénévoles : « Alain, Claudine, Françoise, Jocelyne, Martine, Michèle et Pascal sont totalement impliqués dans l'accueil de lecteurs de plus en plus nombreux dans un espace totalement réaménagé avec l'appui des professionnels de la Bibliothèque Départementale. Et, depuis la rentrée, un fonctionnement en « commissions » leur permet de s'investir encore plus pour vous offrir le meilleur, tant en propositions qu'en renseignements et réservations quant aux documents que vous souhaitez ».

TOUT SAVOIR

La bibliothèque vous accueille le mercredi de 14h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30. L'adhésion individuelle est gratuite pour les adultes et les enfants de la commune, ainsi que pour les enfants scolarisés à Fontaine. Elle est de 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants hors commune.

PRENEZ RENDEZ-VOUS

La 4^e édition des rencontres et dédicaces aura lieu le samedi 10 novembre prochain, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Pour « NOVEMBRE HISTOIRE », nous recevrons 4 auteurs et historiens reconnus bien au-delà de notre département, Jean-Marie AUGUSTIN, Claude CHANCEL, Jean HIERNARD et Didier POIRIER, qui viendront présenter leur dernier ouvrage et répondront à toutes vos questions.



Bibliothèque Brigitte Ramel
Ville de Fontaine-le-Comte

« **NOVEMBRE HISTOIRE** »

Samedi 10 Novembre 2018

10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h



4^{èmes} RENCONTRES & DEDICACES

Avec

Jean-Marie AUGUSTIN

Claude CHANCEL

Jean HIERNARD

Didier POIRIER

Infos pratiques

Plan canicule

Pour faire face à d'éventuels pics de températures durant les mois d'été, la commune de Fontaine-le-Comte met en service son plan canicule. Ce plan est mis en place afin de détecter, prévenir et lutter contre les risques sanitaires d'une période de très hautes températures.

La commune recense les personnes en situation d'isolement. Sont concernées par cette démarche les personnes âgées de 65 ans et

plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées. Les personnes souhaitant être inscrites sur ce registre doivent se faire connaître soit par téléphone : 05 49 62 67 05, soit par écrit auprès de la mairie.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'aide, en cas de déclenchement du plan d'alerte.

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Tranquillité Vacances



Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour Fontaine-le-Comte, veuillez-vous adresser à la **Brigade de Gendarmerie de Vouillé**
Route Nationale - Beauregard - 86190 VOUILLÉ
05 49 51 81 23



Bus info Vitalis

Préparez la rentrée !

Le Bus Info Vitalis sera présent à Fontaine-le-Comte.

Mercredi 22 août de 10h à 13h
(parking rue du Stade).

Information sur les lignes, horaires, parcours,...
Vente de titres sur place.

www.vitalis-poitiers.fr
Allobus : 05 49 44 66 88

Cadre de vie

Comme un air bucolique dans le patio de l'accueil de loisirs...

L'association JARDINOT et le centre de loisirs de Fontaine-le-Comte sont partenaires depuis le début de l'année 2018. Cette association née en 1942 sous le nom « Le Jardin du Cheminot » s'est donné pour vocation de transmettre à ses adhérents le goût de la Nature, le respect de l'Environnement, le sens de l'amitié, de la solidarité en encourageant toutes les formes de jardinage. D'abord réservé au monde ferroviaire, le Jardin du Cheminot s'est récemment ouvert à toute personne souhaitant participer aux activités proposées par l'Association et s'appelle désormais JARDINOT.

Avec la commission municipale « Cadre de Vie – Espaces Verts – Mobilités » de M. Jean-Claude BALLAGE, un partenariat est mis en place autour

de jardins familiaux et a pu s'étendre jusqu'à une action pédagogique sur le long terme auprès des enfants, ce projet de partenariat entrant dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire de l'Accueil Péricolaire (PEDT) est particulièrement apprécié de ces derniers.

M. Alain NAUD (adhérent actif de l'association et président local de Poitiers) intervient auprès des enfants présents à l'Accueil de Loisirs les mercredis après-midi qui profitent de ses bons conseils. Grâce aux bons conseils d'Alain, les enfants découvrent de drôles de graines, et s'étonnent de voir pousser les fleurs.

Les parterres de fleurs et massifs de la structure reprennent vie en fonction des saisons. Ainsi, des carrés potagers ont été mis en place.



Jardin éphémère

Ceux qui sont allés à la Foire de Printemps au Parc Expos de Poitiers auront pu admirer le jardin éphémère situé à l'entrée et créé juste pour l'occasion. La mise en place de cet espace de verdure est le fruit d'un travail commun puisque 40 communes ont participé aux travaux, dans des groupes dédiés à la conception, à la logistique et l'approvisionnement et à la

réalisation des travaux. C'est une façon de valoriser par le biais de leurs services espaces verts. La commune était représentée puisque quatre agents de Fontaine-le-Comte (bâtiments et espaces verts) ont contribué à la réalisation de ce jardin éphémère. Ils ont consacré au total plus de 50h de travail que cela soit en peinture, en mise en place ou en plantation.



Dépôts sauvages ➡

Les dépôts sauvages punis par la loi !

Que nous soyons un particulier, une collectivité ou une entreprise, chacun d'entre nous, en tant que producteur de déchets, a l'obligation et la responsabilité d'assurer ou de faire assurer l'élimination de ses déchets.

Or, trop souvent les agents communaux retrouvent des dépôts sauvages sur le territoire communal.

Quelques exemples consternants :

• **Le 13 avril**, 4 agents communaux ont dû intervenir aux Barberies pour enlever des déchets composés de débris de démolition et de divers objets en plastique.
Il faut savoir qu'en plus du temps passé par les agents pour nettoyer ces incivilités, l'élimination des déchets plastiques est payante pour la commune.

• **Le 9 mai**, un tas de déchets verts a été découvert lors du fauchage des chemins par les agents des espaces verts.

• **Le 18 mai**, c'est sur les chemins de Saint-Jacques de-Compostelle que les agents ont dû intervenir pour supprimer d'autres déchets verts.

Le dépôt sauvage de déchets (notamment ordures ménagères, cartons, métaux, gravats, mais aussi de végétaux) est **INTERDIT** sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Tout dépôt sauvage est un acte incivique, dangereux et source de pollution puni par la loi. La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende et de confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).

Si vous constatez des dépôts sauvages, merci de prévenir la mairie afin que les forces de l'ordre puissent procéder à une investigation.

Nous rappelons aussi qu'il existe des services à votre disposition pour traiter ces déchets :

Déchetterie de Grand Poitiers
<http://www.dechetteries.grandpoitiers.fr>



Travaux d'extérieur, respectez vos voisins ➡

Horaires de tonte

Les horaires de tonte, ainsi que les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers, sont réglementés par un arrêté préfectoral du 19 juin 2007 relatifs aux bruits du voisinage.

Pour rappel,
l'utilisation d'appareils bruyants est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Brûler des déchets verts : c'est interdit

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne.

Ces déchets verts sont donc à déposer en déchetterie. Ces dispositions ont été prises pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air (arrêté préfectoral n°2015-PC-031 du 29 mai 2015).



Anciens combattants (U.F.V.G.A.C) ➡

Thé dansant

Le dimanche 22 avril 2018, la section locale organisait son traditionnel Thé Dansant salle Raymond-Sardet à Fontaine-le-Comte. Malgré le très beau temps incitant plutôt à la promenade, l'excellent orchestre Pascal TERRIBLE a attiré de nombreux danseurs dans cette belle salle qui sont repartis très satisfaits. Pour 2019, le dimanche 21 avril, ce sera l'orchestre Gilbert CEDRIC qui vous fera danser dans cette salle.

Manifestation du 8 Mai

Cette manifestation a débuté à Fontaine-le-Comte par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi de la lecture des messages et des hymnes. On notait la présence des personnalités communales, de la gendarmerie et de l'armée. Ensuite, un recueillement fut observé dans les cimetières des deux communes. Enfin, cette cérémonie se termina à Croutelle au Monument aux Morts par la remise de la médaille militaire à Jean GRENIUX par Guy JEUDY. Lors du vin d'honneur, le président Robert AIGRET a remis la médaille de bronze de l'Union Fédérale à Robert HEMON et le diplôme d'honneur de l'Union Fédérale à Raymond CHARRON, Jacky CHAZAUD et Roland LEBRAULT.

Ont été décorés lors du congrès départemental du 21 avril à Beaumont Saint-Cyr :

- Roland AUTIN (Médaille d'argent de l'U.F.)
- Jean GRENIUX (Médaille de vermeil de l'U.F.)



Les Gars'Z'Elles Fontenoises ➡

Le samedi 1^{er} septembre 2018, l'association « Les Gars'Z'Elles Fontenoises » vous attend dans le cadre de la journée des associations. N'hésitez pas à nous rejoindre et à consulter le site Internet de notre association : www.lesgarszellesfontenoises.fr

Contact : Pierre FONTAINE - Président
05 49 38 05 47 - 06 65 30 06 69
president@lesgarszellesfontenoises.fr

Manifestations à venir :

Septembre

Le dimanche 30 septembre 2018, les Gars'Z'Elles Fontenoises, à l'initiative de l'association « Vaincre la Mucoviscidose », participeront aux « Virades de l'Espoir 2018 » qui se dérouleront

sur le site du Village Loisirs - zone d'activités Porte d'Aquitaine - de Fontaine-le-Comte. À cette occasion, deux parcours de 8 et 12 kms, avec plusieurs départs possibles encadrés par des membres de l'association, seront proposés. Quel que soit votre niveau, rejoignez-nous !

Octobre

Une équipe des Gars'Z'Elles Fontenoises participera à l'édition 2018 du Tour de la Vienne Pédestre organisée par le LENCLOITRE JC 86 et qui se déroulera les 6 et 7 octobre.

Janvier 2019

Le 13 janvier 2019, ne manquez pas la 2^e édition du « Relais des Gars'Z'Elles » en tant que bénévole, spectateur ou coureur !

Que se trame-t-il en Poitou-Charentes? ➡



Les élèves de la classe de M. Luigi MERY de l'école Jacques Prévert participent cette année à un programme régional sur la notion de Trame Verte et Bleue intitulé « Que se trame-t-il en Poitou-Charentes? ».

Ils sont accompagnés par Mme Elen LEPAGE, éducatrice à l'environnement de l'association Vienne Nature.

Lors de la première séance, les enfants se sont mis dans la peau d'une des douze espèces du programme. Au cours d'une balade nature, ils ont cherché et trouvé des endroits dans lesquels il est facile ou difficile de se déplacer. Les deux séances suivantes se sont déroulées en classe grâce à une maquette pédagogique développée par les associations du réseau Poitou-Charentes Nature. Elle a permis aux enfants de comprendre que l'aménagement du territoire est pensé en fonction de nos propres besoins. Il ne prend pas en compte ceux des espèces animales et végétales. Les enfants ont alors réfléchi à des aménagements pour résoudre les problèmes de déplacement des espèces.

Les deux dernières séances ont pour objectif de mettre en place des actions concrètes dans le cadre de la Trame Verte et Bleue. En concertation avec M. Jean-Claude BALLAGE,

adjoint au maire en charge de la commission Cadre de Vie - Espaces Verts et Mobilité, il a été décidé de permettre aux élèves de travailler sur des panneaux d'information sur la fauche tardive mise en place par la commune. Le jeudi 3 mai 2018, lors de la séance 4, les élèves de la classe de M. Luigi MERY ont rencontré M. Jean-Charles MEKKI, responsable des espaces verts de Fontaine-le-Comte, afin d'échanger sur les actions de la commune en faveur de la biodiversité. Suite à cette rencontre, les élèves vont travailler sur le contenu des panneaux d'information qui devraient être mis en place au cours de l'année 2019. Ils seront présentés à la mairie et dans l'école en fin d'année scolaire.

Ce programme est réalisé avec le soutien de l'Union Européenne (FEDER), la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet : www.vienne-nature.fr

Contact :

Vienne Nature
14 rue Jean Moulin à Fontaine-le-Comte
Locaux ouverts du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 14h-17h30.
05 49 88 99 04 - contact@vienne-nature.fr



Agenda 2018

JUILLET

Samedi 7 juillet

- Inauguration de la Route de Poitiers
À 11h30 sur le site.

Samedi 7 juillet au dimanche 8 juillet

- Qualificatifs des Championnat de France Jeunes de pétanque
Avec l'association de pétanque fontenoise « Les Corps Beaux », au Parc de Colunga.

Samedi 14 juillet

- Retraite aux flambeaux en musique
Avec la Cie BALKANIC ORKESTAR, RDV devant la mairie à 21h30 pour le départ.

- Feux d'artifice musical
À 23h au pré de l'abbaye.

AOÛT

Mercredi 22 août

- Présence du Bus Info Vitalis
De 10h à 13h, parking de la rue du Stade.

SEPTEMBRE

Samedi 1^{er} septembre

- Journée des Associations
De 10h à 12h30 et de 13h45 à 17h30, salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers).

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

- Journées Européennes du Patrimoine
Avec Villa Fontanella à l'abbaye de Fontaine-le-Comte.

Dimanche 16 septembre

- 8^{ème} Vide-Grenier du TTACC 86
Esplanade des Citoyens.

Vendredi 21 septembre

- Soirée des Nouveaux Habitants
À 18h30 en mairie.

Dimanche 30 septembre

- Virade de l'Espoir
Avec « Vaincre la Mucoviscidose » au Village Loisirs (ZAE Porte d'Aquitaine).

OCTOBRE

Samedi 6 au

lundi 8 octobre

- Exposition photo annuelle des Amis de l'Image
Salle Raymond-Sardet (Complexe des Châtaigniers).

